



ACS/2013/DRR.21/INF.004
Langue originale : anglais
Dernière actualisation : 27 août 2013

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

XXI REUNION DU COMITE SPECIAL POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, 02 Octobre 2013

**Compte rendu du rapporteur
XX Réunion du Comité Spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes**

Association des États de la Caraïbe (AEC)

XIX^e Réunion du Comité Spécial pour la Réduction du Risque de Catastrophes
les 2 et 3 août 2011, Bogotá, République de Colombie

Rapport final du Rapporteur

I. Cérémonie d'ouverture

La XIX^e Réunion du Comité Spécial pour la Réduction du Risque de Catastrophes s'est tenue à Bogotá, République de Colombie, les 2 et 3 août 2011. Les membres de la table d'honneur étaient comme suit : la Colombie en tant que Président, représentée par Dr. Carlos Iván Márquez, Directeur de la Gestion du Risque en Colombie; le Venezuela en tant que Vice-président, représenté par Ian Carlos Torres, Conseiller politique auprès de l'Ambassade de la République bolivarienne de Venezuela en République de Colombie ; Costa Rica en tant que rapporteur, représenté par le Ministre Conseiller auprès de l'Ambassade de Costa Rica en Colombie, M. Antonio Alarcón. D'autres membres de la table d'honneur étaient : le Secrétaire général de l'Association des États de la Caraïbe, Ambassadeur Luís Fernando Andrade Falla, et le Directeur responsable du Transport et de la Réduction du Risque de Catastrophes de l'AEC, M. Eduardo José González Angulo, qui était accompagné par son conseiller, M. Mathieu Fontanaud. Treize États membres, 2 membres associés, 5 pays observateurs, 6 organisations internationales, 7 organes colombiens et 5 invités spéciaux y étaient présents. La liste complète des participants se trouve à **l'Annexe I**.

Le **Secrétaire général de l'AEC** a exprimé sa gratitude à la République de Colombie, à son gouvernement et à son peuple pour les travaux préparatoires des réunions et pour sa participation au Comité Spécial de RRC en tant que président. Il a été reconnaissant du succès de l'atelier réalisé le 1er août 2011 à peine une journée avant la réalisation de cette réunion et lors de laquelle, la Colombie a fait part de ses expériences en matière de réduction du risque de catastrophes. Cette réunion a attiré la participation de 7 animateurs internationaux et 6 conférenciers nationaux. Il a annoncé les différentes initiatives qui seraient présentées et a remercié les pays membres, les membres associés, les pays observateurs, les organisations internationales, les organes colombiens et les invités spéciaux de leur participation. Il a mis en relief les travaux réalisés par la Direction chargée de la réduction du risque de catastrophes de l'AEC.

Le **Directeur chargé de la gestion du risque auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Justice de la Colombie** a salué et a remercié les personnes présentes. Il a transmis un message du Gouvernement de Colombie, tout en annonçant son honneur de présider ce Comité Spécial. De même, il a souligné l'importance du thème tout en citant les menaces qui frappent ce pays. Par ailleurs, il a dressé une courte liste des catastrophes récentes ayant touché le pays. En outre, il a mis en relief l'importance de relier la gestion du risque à la stratégie d'aménagement du territoire et à la stratégie de développement durable. Il a fait référence à la nouvelle loi pour la prévention et la réponse aux catastrophes dans son pays,

ainsi qu'à la redéfinition de la législation en vigueur. Il a souligné l'importance de la prévention en termes de gestion du risque pour que ceci devienne un processus intégré en matière de réduction du risque de catastrophes. Il a fait mention du rôle de l'AEC dans les efforts de coopération et de coordination parmi les pays de la Grande Caraïbe et a ce titre, le Directeur chargé de la gestion du risque en Colombie a lancé un appel à poursuivre des actions communes au bénéfice des peuples et des communautés.

Dans ses remarques, le **Directeur chargé du Transport et de la Réduction du Risque de Catastrophes de l'AEC** a salué et a remercié son auditoire de sa participation au sein du Comité, notamment la République dominicaine en tant que Président sortant, et la Colombie en tant que Président entrant. Il a parlé des progrès réalisés et des défis de la Direction, en citant les projets en cours et ceux sous étude. Il a remercié les organisations internationales de leur valable participation et de leur soutien. D'autre part, il a cité les initiatives qui seraient étudiées lors de la réunion. Il a félicité les pays chargés de faire des présentations et a réitéré le besoin de réduire le risque de catastrophes afin de sauver des vies.

La **Ministre adjointe des Affaires étrangères de la Colombie**, Dr. Mónica Lanzetta Mutis, a fait des remarques de bienvenue. Elle a remercié et a salué tous ceux qui étaient présents. Elle a souligné l'importance de l'aide mutuelle entre les pays du bassin caraïbe en ce qui concerne la réduction du risque de catastrophes (RRC) et a ajouté l'importance indiscutable de la stratégie de coopération de la Colombie.

II. Adoption de l'ordre du jour et questions de procédure

La délégation de la **République bolivarienne de Venezuela** a salué les participants et a remercié la Colombie de la réunion. D'autre part, le délégué a exprimé des soucis du fait que pour ladite réunion les procédures correspondantes n'avaient pas été satisfaites, notamment ci qui est prévu dans l'Accord ministériel 13/10 qui porte sur les normes et les procédures de l'Association. Selon cet Accord, *le Secrétariat transmettra par voie électronique l'ordre du jour préliminaire adopté par la Présidence un mois avant la date de chaque réunion ainsi que tous les documents de la réunion nécessitant une action de la part du Comité Spécial pour la Réduction du Risque de Catastrophes au moins 15 jours avant la date prévue de chaque réunion.* Dans ce cas précis, l'ordre du jour et les documents dont des décisions sont à prendre sont arrivés à peine cinq jours avant la réunion, ce qui a rendu extrêmement difficile la participation des pays, les recommandations d'organisations correspondantes et la prise de décisions sur les questions de fond. Selon le délégué « Ceci signifie que l'ordre du jour ne comprend pas un rapport du Secrétariat, qui, d'habitude, serait le principal document de toute réunion de l'Association. Compte tenu de cette omission, nous devons supposer que le Secrétariat ne fera pas un bilan des projets adoptés par ce Comité lors de réunions passées ni de ce qui a été réalisé depuis la dernière réunion en septembre 2011. » Par conséquent, la délégation de Venezuela a demandé au Rapporteur que son intervention soit fidèlement reflétée dans le procès-verbal. Le délégué de Venezuela a insisté sur ce point.

Le **Président** a invité tous les représentants à se présenter, confirmant ainsi que le quorum a été atteint pour poursuivre la réunion.

Le **Directeur** a demandé l'autorisation de passer à la signature du protocole d'entente entre l'AEC (Association des États de la Caraïbe) et l'IFRC (Fédération internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge).

Le **Président** a annoncé que l'on pouvait passer à la signature du protocole d'entente entre l'AEC et l'IFRC. Le **Directeur** a lu le contenu du protocole qui se trouve à l'**Annexe II**. Le Secrétaire général de l'AEC, Son Excellence Ambassadeur Luís Fernando Andrade de Falla et le Directeur de la Zone Amérique de l'IFRC, M. Xavier Castellanos ont signé le protocole. Le Président a remis à titre officiel un exemplaire à l'AEC, un à l'IFRC et un autre à la Colombie compte tenu de son rôle de Président pro tempore du Comité Spécial pour la Réduction du Risque de Catastrophes.

M. Xavier Castellanos a annoncé que la signature de ce document s'avérait très important pour renforcer, en collaboration avec les organisations intergouvernementales, la mise en œuvre d'actions portant sur la vulnérabilité et la réduction du risque de catastrophes. Il a annoncé également la convocation en novembre de la Conférence internationale de la Croix Rouge et a remercié le Secrétaire général de l'AEC de sa présence à cet événement.

Le **Président** et le **Secrétaire général** ont félicité le **Directeur de la Zone Amérique de l'IFRC, M. Xavier Castellanos**, d'avoir signé le protocole et de sa déclaration.

Par la suite, l'on est passé à l'adoption de l'avant-projet de l'ordre du jour présenté par le Secrétariat et la présidence – ce qui a été adopté à l'unanimité.

III. Présentation de la stratégie de Colombie en matière de gestion du risque.

Le **Président, Dr. Carlos Iván Márquez, Directeur de la Gestion du Risque auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Justice** a parlé d'un vidéo de la Direction de la Gestion du Risque et a annoncé la mise en opération du Système national pour la prévention et la réponse en cas de catastrophe en Colombie dont l'objectif est d'offrir de l'assistance immédiate aux endommagés au moins dans les 48 heures et d'assurer une bonne coordination entre tous les organes du Système national pour la prévention et la réponse en cas de catastrophe. Il a souligné l'importance d'anticiper les catastrophes : *la prise de décisions immédiate au moment que la menace s'annonce*. De même, il a parlé de l'importance d'adopter la gestion du risque et de s'adapter au changement climatique comme politique publique d'État – la pierre angulaire du Système national pour la prévention et la réponse en cas de catastrophe.

D'autre part, le Président a réaffirmé l'harmonie qui existe entre le système colombien et les mécanismes internationaux tels que le Plan Cadre d'Hyogo et les autres instruments d'organisations internationales et régionales afin d'éviter la répétition d'efforts et de promouvoir l'efficacité. Par ailleurs, il a ajouté l'importance de la coopération et l'assistance aux pays de la région, en citant comme exemple l'Haïti. Il a souligné l'importance des systèmes d'information (sectoriels et territoriaux). La présentation se trouve à l'**Annexe III**.

L'on passe maintenant au point V à l'ordre du jour tandis que le point IV sera abordé après la pause pour le déjeuner.

IV. Gestion intégrée du risque comme mesure d'adaptation au changement climatique dans la région insulaire et côtière de la Caraïbe colombienne.

La **Coordinatrice nationale du projet international « Gestion du Risque aux Caraïbes »**, **Mme María del Pilar Pérez**, a fait sa présentation qui se trouve à l'**Annexe IV**. Elle a affirmé le besoin d'une stratégie de renforcement et de développement, et a introduit la question en termes d'« une réalité qui va de l'urgence au développement » - une stratégie qui porte sur la réduction du risque et le développement. Le schéma des stratégies de mise en œuvre du projet suit quatre critères : renforcement institutionnel, planification et aménagement du territoire, analyse de vulnérabilité, participation de la société civile (associations locales et de travailleurs, universités, églises, entre autres).

Honduras a demandé des éclaircissements sur le budget et la durée du projet, à laquelle la coordinatrice a indiqué qu'il n'y aura pas de conséquence financière pour l'AEC.

Le **Président** a exprimé ses félicitations pour l'initiative et a invité l'auditoire à poursuivre leurs délibérations.

Après la pause pour le déjeuner, l'on a procédé de nouveau à faire l'appel pour s'assurer que le quorum ait été atteint. Avec un total de 14 pays représentés dont un minimum d'un pays par sous-groupe, le quorum se trouve atteint.

V. Présentation de la Stratégie de Coopération SUD-SUD de la Colombie dans le Bassin Caraïbe.

La **Directrice chargée de la coopération internationale auprès du Ministère des Affaires étrangères de Colombie**, **Mme María Andrea Albán Durán** a présenté la stratégie comprenant des synergies entre différents domaines de travail : sécurité alimentaire, bilinguisme, mobilité académique, gestion du risque de catastrophes, formation technique et professionnelle, et culture. La présentation complète se trouve à l'**Annexe V**.

La **République dominicaine** et **Honduras** ont félicité la Colombie de la présentation de cette initiative.

VI. Stratégie de gestion de catastrophes en Amérique centrale.

Avant de faire sa présentation, le **Directeur** Eduardo José González Angulo a félicité CEPREDENAC d'avoir remporté le prix Sasakawa des Nations Unies pour la réduction des catastrophes et a remercié le conseiller au Président de Nicaragua, M. Guillermo González González de sa présence au nom de CEPREDENAC, étant donné que Nicaragua détient la Présidence pro tempore de CEPREDENAC.

Dr. Guillermo González González, conseiller au Président de la République de Nicaragua auprès du Système national pour la santé a réitéré sa gratitude à l'AEC et au Gouvernement de Colombie; il a réaffirmé que l'AEC pouvait compter sur le soutien de CEPREDENAC. Il a indiqué que l'Amérique centrale est une des régions les plus vulnérables, et les événements catastrophiques ont un impact sur le développement des pays. Il a expliqué que CEPREDENAC dispose d'une vision intégrée et régionale pour le développement

durable et la réduction du risque de catastrophes. Par conséquent, la PCGIR (Politique centraméricaine pour la gestion intégrée du risque de catastrophes) de CEPREDENAC est une stratégie multisectorielle et multi-territoriale. La présentation complète et la description se trouvent à l'**Annexe VI**.

Le **Secrétaire général** de l'AEC a exprimé ses félicitations à ce processus en Amérique centrale et son fort soutien politique. Il a réitéré que l'AEC joue un rôle important en matière de coopération entre Amérique centrale et la Caraïbe. Il a lancé un appel pour davantage de coopération entre CEPREDENAC, CDEMA et les autres organisations spécialisées présentes dans la région. M. Guillermo González a réaffirmé que la coopération nécessaire sera maintenue en permanence.

Le **Directeur** Eduardo González Angulo a rappelé le protocole d'entente signé entre CEPREDENAC et l'AEC et il a suggéré sa mise en œuvre par le biais d'un projet ou d'une activité commune.

VII. Mise en œuvre du Plan d'action cadre d'Hyogo dans la région de l'Amérique

Le **Chef du Bureau régional de la stratégie internationale pour la réduction de catastrophes, M. Ricardo Mena** a parlé de la grande vulnérabilité de la région et a indiqué qu'il y avait une hausse des richesses exposées aux menaces, ce qui renforce l'impact financier des événements catastrophiques qui frappent la région. Il y a des catastrophes de moindre degré mais de plus grande fréquence. D'autre part, M. Mena a réitéré le rapport entre la pauvreté et la vulnérabilité. Il a mentionné que le Plan d'action d'Hyogo se poursuit de façon inégale en fonction de différents axes, par conséquent il a encouragé le développement des thèmes relatifs aux moins avancés, tels que l'intégration du genre dans les politiques de RRC ainsi que la réduction des risques sous-jacents, et la question de la formation, de l'éducation et de l'encadrement. Il a souligné le besoin d'inscrire systématiquement les pertes afin d'évaluer les coûts et ainsi de financer les politiques de RRC. Il a présenté l'analyse de comptabilité systématique des pertes récurrentes et l'estimation des pertes à l'avenir. Il a lancé un appel de prendre plus en considération les stratégies de transfert du risque basées sur les données, les statistiques et les historiques de catastrophes. Il a parlé de travailler étroitement avec les ministères des finances pour que des investissements publics se réalisent afin d'être canalisés aux catastrophes. La présentation entière se trouve à l'**Annexe VII**.

Le **Secrétaire général** et l'**Haïti** ont félicité M. Ricardo Mena d'une excellente présentation.

Antonio Rolando de SELA s'est joint aux expressions de félicitations et a réitéré l'importance d'un espace où toutes les institutions régionales visent la réduction du risque de catastrophes. Il y a des réunions tous les six mois avec CEPREDENAC, CAPRADE, CDEMA, UNISDR, SELA, MERCOSUR, ALBA pour s'échanger de bonnes pratiques. En outre, il a indiqué que la réunion se tiendra au Panama les 16 et 17 novembre 2011 et s'étendra à l'Amérique latine et la Caraïbe. L'on y abordera la question des relations publiques-privées afin de développer des stratégies de RRC et d'explorer des synergies qui peuvent exister entre les entreprises et les gouvernements.

VIII. Présentation de l'état du projet « SHOCS »

Le **Secrétaire général de l'AEC** a présenté le projet tout en remerciant l'ingénieur, José Rubiera de sa participation. Il a parlé de la coopération qui relie la Finlande avec l'AEC pour la mise en œuvre du projet. Il a rappelé l'ampleur de ce projet qui comprend 16 pays de la Grande Caraïbe.

Dr. José Rubiera, Directeur national au Forecast Center de l'Instituto Meteorológico de Cuba¹ a ciblé dans sa présentation le besoin d'un système d'alerte précoce basé sur un processus de gestion de la qualité conformément à la norme ISO 9000. Par ailleurs, il a fait mention des activités du projet SHOCS pendant 2011 et 2012. La présentation entière se trouve à l'**Annexe VIII**.

Le **Directeur** González Angulo a félicité Dr. Rubiera de sa présentation et a annoncé que la réunion finale du projet SHOCS aura lieu l'année prochaine (2012) lors de la XX^e Réunion du Comité Spécial pour la Réduction du Risque de Catastrophes.

Le **Secrétaire général de l'AEC** et l'**Ambassadeur de la République dominicaine** se sont joints aux éloges au Directeur. Par ailleurs, ils ont félicité la direction de RRC de l'AEC pour la mise en œuvre de ce projet.

Aruba a rappelé le changement de statut des Antilles hollandaises depuis le 10 octobre 2010 - Aruba n'est plus inclus dans le projet SHOCS. Par conséquent, l'on demandera officiellement à la Finlande qu'Aruba soit inclus dans le projet SHOCS.

IX. Présentation du projet « Hôpitaux sûrs »

Dr. Ciro Ugarte, Secrétaire de l'organisation panaméricaine de la santé (OPS) a demandé que l'on considère les hôpitaux de nouvelle génération et de passer ainsi de la théorie à la pratique. Il a expliqué qu'en 2004 le conseil exécutif de l'OPS/PAHO a encouragé la construction d'hôpitaux sûrs, ce qui est un engagement du Cadre d'Hyogo. Il a présenté la question telle qu'elle se trouve énoncée dans le dossier qui autorise le Secrétariat à chercher du financement et de poursuivre le projet. Il a rappelé que le rôle de l'AEC, compte tenu de son caractère d'espace politique, servira à développer l'initiative d'hôpitaux sûrs. (**voir Annexe IX**)

Le **Président** a demandé à l'auditoire de formuler des commentaires pour qu'ils soient inclus dans le programme de travail. Il a encouragé la recherche de ressources en collaboration avec les autres participants à la réunion.

La **République dominicaine** a lancé un appel aux gouvernements de la République dominicaine et d'Haïti à construire 5 hôpitaux de frontière à être partagés entre les deux pays pendant et après une catastrophe naturelle.

Le **Secrétaire de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), Dr. Ciro Ugarte**, a réagi à l'idée d'hôpitaux de frontière avec de l'enthousiasme. Mais il a mentionné que le défi était la politique.

¹ Institution météorologique

Costa Rica a exprimé sa gratitude de l'accueil chaleureux et a demandé des éclaircissements sur les aspects financiers du projet de l'AEC.

Venezuela a fait preuve d'intérêt au projet notamment à la stratégie des hôpitaux sûrs. Néanmoins, en ce qui concerne ce projet, la République bolivarienne de Venezuela aurait voulu disposer du temps nécessaire pour pouvoir consulter les organisations correspondantes dans le domaine de la santé et d'autres organes en la matière. De même, il faut être clair sur les sources de financement du projet, puisque les sections du document en sont vierges. Il faut savoir si le projet sera financé par le budget ordinaire ; alors il faut inclure le document sur les conséquences juridiques, techniques, financières, budgétaires et autres. Selon l'Accord ministériel 10/07, il sera financé par le Fonds Spécial, donc l'information budgétaire s'avère critique. Puisqu'il s'agit du Secrétariat de l'AEC qui collabore avec l'OMS/OPS sur une activité préexistante, il ne faut pas être présenté comme un document conceptuel du projet parce que c'est un instrument du Fonds Spécial. En fin de compte, cette initiative doit se trouver reflétée dans la Programme de Travail du Secrétariat comme une activité permanente et non pas comme un projet.

Dr. Ciro Ugarte a affirmé que le projet se réalisera en collaboration avec l'AEC et l'OPS. Il a ajouté que l'on passera d'hôpitaux sûrs aux écoles sûres et autres installations et infrastructure critiques. Il a fait mention aussi du fait qu'il faut le partager avec les organes chargés de la santé tels que les systèmes de gestion du risque.

Le **Directeur** a remercié Venezuela de son commentaire et s'est décidé à l'inclure comme activité permanente dans le Programme de Travail.

Costa Rica a demandé d'avoir l'avis des chefs d'État et par conséquent il a demandé jusqu'à la fin de la deuxième journée de la réunion pour se prononcer sur la question.

Le **Secrétaire de l'OPS** a convenu que ceci soit considéré comme une activité permanente et a ajouté qu'il était d'accord avec le besoin de consulter les chefs d'État.

X. Présentation du projet : «Diplôme international (virtuel) en gestion et réduction du risque de catastrophes avec des versions en langue espagnole et anglaise » (ESAP²)

Le directeur adjoint de l'ESAP, Fabián Alfonso Belnavis Barreiro, a fait une présentation sur le projet du diplôme. Il a réitéré que l'objectif de l'ESAP cherchait à renforcer l'encadrement et les capacités des colombiens en différentes matières, dont la gestion du risque. De même, il a signalé que l'on propose d'offrir le diplôme sans coût pour les pays, ce qui a été élaboré avec succès par ESAP et SNPAD³. Par conséquent, l'ESAP propose d'offrir ce programme en ligne à tous les pays de l'AEC. La présentation se trouve à l'**Annexe X**.

Le Président a mis en relief la volonté de la Colombie depuis son entrée en fonctions de partager avec les autres pays de l'AEC les bonnes pratiques et les expériences de la Colombie. Il a demandé que l'on considère cette initiative comme une offre pilote. Il a cherché des commentaires de la part des pays.

² *Escuela Superior de Administración Pública* (école supérieure d'administration publique)

³ *Sistema Nacional de Prevención y Atención de Desastres* (système national pour la prévention et la réponse en cas de catastrophes)

Le **Secrétaire général de l'AEC** a mentionné qu'il s'agissait d'un précédent sans pair – une proposition mérite des éloges en termes d'encadrement. Ainsi, il a noté la hausse qualitative de la coopération.

La **République bolivarienne de Venezuela** a exprimé sa gratitude de la présentation de ce projet ; néanmoins il a signalé ce qui suit : « L'organisation chargée de la mise en œuvre n'est pas le Secrétariat de l'AEC. De plus, il semble que c'est une activité déjà mise en œuvre par les autorités d'un État membre. Il faudrait simplement inviter les autres pays membres de l'AEC à la partager. Notre pays reconnaît cette importante preuve de coopération de la part de l'homologue République de Colombie – cependant, étant un pays qui offre de la coopération à la Caraïbe l'on se préoccupe qu'il peut créer un précédent entre la coopération bilatérale et les programmes de coopération d'une organisation multilatérale. Il faut être clair que la coopération dans ce domaine est offerte de façon bilatérale aux pays membres et se caractérise d'autonome et souveraine et n'implique aucun engagement de la part de l'AEC. »

La **République dominicaine** a demandé que l'on fasse preuve de souplesse afin de renforcer la capacité d'action de l'AEC. De ce fait, l'Association cherche tout ce qui est positif pour les pays de la Grande Caraïbe. Elle a demandé que l'on respecte les initiatives qui facilitent l'intégration de la Caraïbe. Elle a réitéré l'aspect positif du projet présenté.

Le **Directeur** a corrigé cette perspective en affirmant que cette initiative était positive et en dehors de toute initiative bilatérale. Par conséquent, il a demandé tout particulièrement qu'elle soit incluse dans le programme de travail et qu'elle soit approuvée.

Honduras a félicité l'initiative et a réitéré que le rôle de l'AEC est de partager les bonnes initiatives qui peuvent être bénéfiques aux peuples d'autres pays. Il a annoncé qu'il la partagerait avec les autres ministères.

Cuba a remercié la Colombie de cette initiative et a rappelé que la Colombie a toujours participé aux projets de l'AEC. Il a réitéré que ceci n'impliquera aucun coût et de plus elle se réalisera de façon virtuelle ce qui réduira le coût au minimum.

Venezuela a promis de consulter avec le Ministère des Affaires étrangères de son pays le même jour afin de pouvoir présenter la position de son pays au cours de la deuxième journée.

Le **Directeur** Eduardo González a annoncé qu'il espérait que ce diplôme se convertirait un jour en maîtrise et ensuite en programme de doctorat au bénéfice de tous les pays de l'AEC.

Le **directeur adjoint de l'ESAP** s'est engagé à offrir ce diplôme aux groupes de pays de langue espagnole, et ensuite aux groupes de pays de langue anglaise. L'AEC aiderait à coordonner avec les ministères et les points focaux dans les pays tout ce qui porte sur le choix des élèves.

Le **Secrétaire général de l'AEC** et **Haïti** partagent l'idée d'inclure la langue française dans ce programme.

Fin de la première journée.

XI. Aperture de la deuxième journée

En raison de certains engagements externes, le Président a demandé au Venezuela en tant que Vice-président de présider la réunion au cours de la matinée. Par conséquent, aujourd'hui M. Ian Carlos Torres Parra, conseiller politique auprès de l'Ambassade de Venezuela en Colombie, agit comme Président. Il a salué tous les participants, leur a souhaité la bienvenue et a souligné le bon travail et le respect de l'horaire la veille.

Venezuela, en faisant référence au projet de diplôme dans le domaine de la gestion du risque (présenté la veille), a mis l'accent sur l'esprit constant de l'inclusion de projets pour le bénéfice des peuples de nos pays. Par conséquent, il a félicité la Colombie des projets offerts très généreusement aux autres pays. Il a annoncé que le Ministère des Affaires étrangères de son pays a approuvé l'initiative offerte et avancée par la Colombie. Ainsi, ce projet a été adopté à l'unanimité.

Le **Directeur Eduardo González Angulo** a annoncé que le quorum était atteint pour pouvoir continuer avec la réunion. Il a passé en revue les discussions de la veille, soulignant le déroulement de l'ordre du jour et le soutien de tous les pays aux initiatives présentées au bénéfice des peuples de l'AEC. Il a annoncé que pour la journée en cours différents projets seront présentés qui, avec l'accord des pays, s'appelleront des initiatives. L'on a demandé qu'elles soient incluses dans le programme de travail 2012-2013 et le besoin en 2011, en mettant l'accent sur l'identification d'activités permanentes afin de pouvoir réaliser les projets respectifs.

XII. Présentation sur les progrès, objectifs, défis et prévisions de la Fédération internationale de Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (IFRC) dans les pays d'Amérique centrale.

Le **représentant régional des pays andins de l'IFRC, Dr. Iñigo Barrena**, a commencé sa présentation avec un vidéo qui montrait les activités de la Croix Rouge. Ensuite, il a suscité le développement durable par le biais d'une approche intégrée qui met l'accent sur la réduction du risque de catastrophes. D'autre part, il a signalé le besoin d'identifier les causes des catastrophes afin de les prévenir et non seulement d'y répondre. La présentation se trouve à l'**Annexe XI**.

Le **Président**, Ian Carlos Torres, a félicité Dr. Iñigo Barrena de sa présentation. Ensuite il a souhaité la bienvenue aux délégations réunies, atteignant le quorum avec 15 pays.

La **République dominicaine** a félicité Dr. Barrena de sa présentation et la Croix Rouge en général de ses efforts constants, son éthique sociale et environnementale. Il a lancé un appel à l'unité entre les pays, surtout entre la République dominicaine et l'Haïti pour créer des rapports.

XIII. Présentation de l'initiative : « Association RESEAU de réserves naturelles et civiles en Amérique centrale et la Caraïbe »

Dr. Julia Miranda Londoño, Directrice générale des parcs nationaux en Colombie auprès du Ministère de l'environnement, du logement et du développement du

territoire a mis en relief la valeur des réserves naturelles et zones protégées. Elle a souligné que leur importance réside dans la protection des richesses naturelles, la mitigation du changement climatique et la réduction du risque de catastrophes. Elle a souligné les aspects bénéfiques du système national intégré pour que la gestion des zones protégées soit écologique, représentative et menée à bien de manière efficace, où les initiatives de la société comprennent des zones protégées ce qui s'ajoute aux efforts au niveau national.

A ce titre, Dr. Miranda a considéré l'importance de poursuivre le développement de ces différents aspects sous un cadre juridique comprenant des lois et décrets. Elle a mentionné que l'élevage et l'agriculture bien qu'ils soient des industries peuvent se transformer en réserves naturelles de la société civile, ayant un rapport avec le rôle de protéger la biodiversité et l'environnement. D'autre part, elle a parlé des différents usages et les activités qui peuvent être utilisés (écotourisme, logement, entre autres). Elle a également insisté sur les obligations des titulaires de ces terrains pour vraiment veiller à la protection, à l'adaptation et à la mitigation du changement climatique. De plus, elle a souligné le rôle de ces zones dans la réduction du risque de catastrophes relative à la prévention et aux préparatifs pour la sécheresse, les inondations, les cyclones et l'incendie parce que ces domaines contribuent à la résilience. Le réseau REDPARQUES est un rassemblement des parcs naturels d'Amérique latine et la Caraïbe. La présentation complète se trouve à l'**Annexe XII**.

La deuxième partie qui a été présentée par **Dr. Rafael Antelo Albertos Picu, Directeur scientifique de *Fundación Palmarito Casanare*** a ciblé le projet de l'Association. La présentation complète se trouve à l'**Annexe XIII**.

Dr. Antelo Albertos a commencé sa présentation en soulignant l'importance des réserves naturelles et l'importance de leur reforestation. Il a indiqué que ceci sert de point de contact pour l'échange de bonnes pratiques et pour éviter la répétition d'efforts, comptant sur la présence et la volonté des experts en la matière.

La **République dominicaine** a félicité la Colombie de cette initiative et a annoncé que la République dominicaine soutient cette initiative à 100%. Ainsi, l'ambassadeur a lancé un appel pour la solidarité entre notre peuple et la nature, en s'appuyant sur des idées et projets qui n'ont aucun impact financier pour l'AEC – tel qui est le cas de cette initiative. Il a précisé que cette session était de haut niveau et a parlé de la grande valeur des projets présentés. Par conséquent, il a encouragé leur inclusion dans les programmes de travail de l'AEC pour qu'ils soient élaborés et menés à bien, surtout lorsqu'il s'agit de bons projets de grand intérêt aux peuples de la région.

Compte tenu de ce qui a été signalé au début de la réunion en ce qui concerne la distribution de documents et les conséquences sur le projet, la **République bolivarienne de Venezuela** a réitéré ce qui a été dit précédemment et regrette ne pas pouvoir approuver cette initiative tout en indiquant que toute la gestion des parcs et réserves naturels au Venezuela est une fonction de l'État et se trouve sous sa tutelle. Néanmoins, il a reconnu la valeur de l'initiative et a invité la Colombie à poursuivre cette question avec le point focal respectif pour le Venezuela. Si l'on arrive à un accord, ce bon projet sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité Spécial.

Dr. Julia Miranda Londoño, Directrice générale des parcs nationaux en Colombie, auprès du Ministère de l'environnement, du logement et du développement du territoire, a réaffirmé que le rôle était fondamental. Elle a proposé l'échange d'informations sur les lois et les méthodologies en vigueur dans les différents pays afin de faire connaître les bonnes

pratiques et ainsi assurer le développement de cette Association. **Dr. Julia Miranda Londoño** a proposé que ce processus se réalise moyennant le réseau REDPARQUES et le système de parcs au Venezuela. Le Président a soutenu cette proposition.

Cuba a réitéré ses éloges à la Colombie et a précisé que le fait que la présentation des projets ait été faite ne signifie pas qu'ils sont approuvés. Il s'agit tout simplement de présentations d'initiatives ; ils se convertissent en projets au moment d'être approuvés par les chefs d'État. A ce moment-là, il y aurait une définition claire de leurs objectifs et des implications financières. Il a mis l'accent sur les aspects positifs des initiatives et a proposé leur négociation et avancement. En général, pour cette initiative spécifique, il a invité le Secrétariat à rédiger un document sur le rôle des réserves naturelles dans la Grande Caraïbe aux niveaux public et privé.

Costa Rica a remercié la directrice de sa présentation et se joint aux sentiments exprimés par Cuba. Il a précisé qu'il faut une justification écrite ainsi qu'une définition des implications financières pour les initiatives présentées. Par conséquent, il convient de transmettre cette étude aux participants et aux dirigeants avec des informations sur les conséquences juridiques, techniques et budgétaires pour l'AEC.

Le **Président** a réitéré que les initiatives présentées ne comportaient pas d'implications financières et par conséquent il faut demander leur inclusion dans le programme de travail de l'AEC en tant qu'initiatives jusqu'à ce que les conditions soient dûment définies (implications juridiques, financières, ...) ce qui permettra de les transformer en projets une fois approuvées par les pays.

Le **Directeur** a annoncé que toutes les présentations seront affichées sur la page d'accueil de l'AEC et qu'elles seront distribuées à tous les points focaux de la Direction chargée de la réduction du risque de catastrophes. De plus, il a exprimé qu'il entendait la raison donnée par Venezuela et a invité le Ministère de l'environnement, du logement et du développement du territoire de la Colombie de poursuivre l'échange avec son homologue de Venezuela et d'essayer de soumettre le projet pour étude lors de la prochaine réunion du Comité en suivant les instructions données précédemment.

XIV. Présentation de l'initiative : « Risque urbain »

Le **représentant régional des pays andins de l'IFRC, Dr. Iñigo Barrena** a présenté une initiative pour qu'elle soit un point de départ pour un projet ayant 3 objectifs : le partage d'idées, la recherche de la confirmation afin de poursuivre la définition du projet dans le cadre des procédures de l'AEC, et la réception de recommandations pour l'améliorer. Ainsi, il a mis en relief l'importance de cette question si prioritaire et a précisé que cette question avait été introduite lors de la présentation de Ricardo Mena sur la mise en œuvre du Cadre d'action d'Hyogo dans la région de l'Amérique. En fait, le risque urbain s'accroît en raison la hausse de zones urbaines et la densité croissante, telle qu'une gestion urbaine faible, un développement urbain non planifié et la construction inappropriée. Mr. Barrena a présenté la fiche avec le profil du projet et il a précisé qu'une idée était présentée qui pourrait être définie avec les recommandations des pays afin de donner naissance à un projet. La présentation se trouve à l'**Annexe XIV**.

Le **Secrétaire général** a rappelé le rôle important joué par la Croix Rouge et il a souligné l'importance des discussions menées à bien avec l'AEC – ce qui peut donner lieu à des projets communs. Il a encouragé des rapports avec les universités pour assurer le développement de cette initiative.

Le **Président** a annoncé que le gouvernement de Colombie l'appuiera au nom de la Croix Rouge colombienne. Il a ajouté que le financement de ce projet était très faisable. Par conséquent, il a précisé aussi que l'on soutient la quête de fonds.

La **République dominicaine** a exprimé ses félicitations de l'initiative et l'a soutenu tout en annonçant que l'on pourrait inclure les universités et les centres de recherche de la République dominicaine. Ainsi, il a proposé l'inclusion de 4 villes de son pays, tout comme l'a fait la ville de Medellín.

Costa Rica a signalé qu'il exposera sa position en la matière après avoir reçu les instructions du Ministère de Relations extérieures de son pays.

XV. Présentation de l'initiative : « Réponse verte aux catastrophes »

La **Trinité-et-Tobago**, représentée par Dr. Stephen Ramroop, Directeur auprès de *l'Office of Disaster Preparedness & Management* (ODPM) de la Trinité-et-Tobago a félicité la Colombie pour la bonne qualité de cette réunion. Il a parlé du système de l'ODPM, son rapport avec le Conseil de Sécurité et le bureau du Premier Ministre. Il a mentionné que ce projet disposait du soutien du gouvernement de Trinidad, notamment du Ministère de l'environnement et du logement. Ainsi, il a présenté le projet et a recommandé l'utilisation d'objets et d'énergie « verts » en cas de catastrophes. La présentation complète se trouve à l'**Annexe XV**. D'autre part, il a signalé l'importance d'une guide de bonnes pratiques pour la sélection de produits qui doivent s'utiliser. Le délégué a expliqué que ceci aura lieu au sein du Conseil de Sécurité de la Trinité-et-Tobago avec l'objectif de partager l'initiative avec le Parlement et les ministres correspondants et de faciliter la signature d'un protocole d'entente entre la Croix Rouge de la Trinité-et-Tobago et l'ODPM. Ce processus commencera avec une phase d'étude et de faisabilité ce qui donnera lieu à la bonne exécution du projet. Il a souligné l'importance de présenter les coûts des projets pour l'approbation du gouvernement.

Le **Secrétaire général** et le **Président** ont reçu avec satisfaction l'initiative ainsi que le soutien et l'approbation de la part de la Trinité-et-Tobago.

XVI. Présentation de l'initiative : « Maîtrise régionale en développement durable avec l'accent sur la réduction du risque de catastrophes »

La **Martinique** a annoncé sa présentation de deux initiatives différentes : l'avant-projet de stratégie de la région de Martinique pour la réduction du risque naturel et la maîtrise régionale en développement durable avec l'accent sur la réduction du risque de catastrophes. La présentation, qui comprend les deux initiatives, se trouve à l'**Annexe XVI**.

Ces initiatives ont reçu de forts applaudissements et **la Réunion** s'est levée pour exprimer pleinement son appréciation envers la Martinique.

La **République dominicaine** a annoncé d'une part que la Martinique cherche le soutien solidaire de l'AEC pour l'avant-projet de stratégie, puisque son financement provient de l'Union européenne et du Conseil régional. D'autre part, en ce qui concerne la maîtrise, elle a annoncé que l'AEC peut coordonner ce projet très intéressant qui fait partie des délibérations au cours de ces journées sur l'entraînement et l'encadrement de la population de la Caraïbe en matière de développement durable et réduction du risque de catastrophes.

Ainsi, elle a annoncé que la République dominicaine soutient entièrement cette initiative et l'apportera à la connaissance des universités.

Le **Secrétaire général** a rappelé le rôle fondamental des universités dans les travaux de l'AEC. Il a réitéré que l'on peut créer des plans avec les universités confrères telles que UWI, *Universidad de Cuba*, entre autres institutions.

Venezuela voit le projet d'un bon œil, cependant la délégation de Venezuela estime que le document n'indique pas les implications financières pour l'AEC ; il parle d'universités privées, et par conséquent Venezuela ne peut pas soutenir le projet. Ce projet manque les preuves nécessaires en termes techniques, financiers, budgétaires et autres pour l'AEC. De même, l'éventuel mécanisme de financement décrit dans le document ne peut pas bénéficier de l'appui de la République bolivarienne de Venezuela puisque, il ne semblerait être destiné qu'aux universités privées. « Notre pays serait à même de considérer une nouvelle version du projet lors de la prochaine réunion du Comité Spécial » a affirmé le délégué de Venezuela.

Costa Rica a remercié Martinique de sa présentation en leur offrant son respect. Il a annoncé que le pays venait de recevoir des informations du Ministère des Affaires étrangères de son pays relatives à l'approbation des initiatives présentées et de leur inclusion dans le Programme de Travail pour la réduction du risque de catastrophes de l'AEC pour la période biennale 2012-2013 conformément aux critères définis tout au long de la réunion.

Or, toutes les initiatives présentées antérieurement peuvent être incluses dans le programme de travail. La **Réunion** a exprimé sa gratitude d'avoir reçu ces très bonnes nouvelles dont il s'attendait de la part de Costa Rica.

Cuba s'est joint aux sentiments exprimés par Costa Rica et a précisé que l'on présentait des initiatives et par conséquent il faut les inclure dans la programme de travail comme activités permanentes jusqu'à ce qu'on obtienne et on circule aux membres les renseignements supplémentaires nécessaires dans le format prescrit.

Haïti a félicité la Martinique de l'opportunité de faire participer les étudiants haïtiens à ce programme d'étude et il a précisé que ces universités ne sont pas privées.

La **République dominicaine** a dit que la position du Venezuela était une de principe et a demandé au Venezuela de prendre le temps d'en réfléchir et permettre que la Martinique lui communique des informations complémentaires. Il a demandé un délai raisonnable pour que le Secrétariat puisse circuler aux membres le rapport complet sur la proposition de la Martinique.

Le **Secrétaire général**, le **Directeur** et le **Président** ont soutenu cette recommandation et le Secrétariat reste à l'attente des éclaircissements demandés de la part de la Martinique.

XVII. Présentation du projet : « Villes résistantes aux séismes »

La **Directrice de la Cámara Colombiana de Infraestructura, Seccional Occidente, Mme María Claudia Álvarez** a rappelé les objectifs du projet « Villes résistantes aux séismes » et a réaffirmé le besoin de faire des études de terrain ainsi que le besoin de renforcer les édifices. D'autre part, la directrice a discuté les résultats attendus et a donné

un exemple d'échange de bonnes pratiques entre différentes villes afin de renforcer les édifices critiques et améliorer leur résistance aux événements sismiques. La présentation complète se trouve à l'**Annexe XVII**.

En ce qui concerne les normes sismiques, Dr. Álvarez, qui était accompagnée de l'ingénieur structurel Gilberto Areiza Palma, a reconnu qu'elles ont été élaborées à la suite du grand séisme qui a frappé la ville de Popayán en Colombie. De même, il a expliqué l'approche de renforcer les édifices de santé, ainsi que les édifices critiques, en général, qui doivent fonctionner pendant et après une catastrophe. L'on propose que les 10 villes sélectionnées fassent un plan d'aménagement qui cible tout particulièrement les bâtiments indispensables. La méthodologie comprend aussi une analyse de tous les bâtiments indispensables (analyse de l'âge, codes de construction appliqués, entre autres). Le processus facilitera l'identification des besoins de renforcement structurel. Elle a présenté les critères pour le lancement du projet, en termes de ressources humaines et de consultation. Le projet dispose d'un budget qui s'élève à USD 471.000.

Le **Directeur** a rappelé que lors de la dernière réunion, ce projet a été traité comme une initiative pour laquelle il fallait le soutien du Comité, et elle a été prise en compte dans le programme de travail – le cas de Cali seulement. Ensuite, et étant donné l'essor et le soutien, l'on a changé le nom à « Villes résistantes aux séismes » afin que le projet ait une portée plus ample. Le Directeur a proposé de le faire circuler aux pays pour l'approbation finale.

Costa Rica a exprimé sa gratitude de la présentation du projet et a parlé du rapport qui peut exister avec le projet d'hôpitaux surs. Il a proposé une collaboration avec l'OPS pour que les initiatives se réalisent conjointement et l'on évite la répétition d'efforts. En outre, ceci étant fait, le délégué a averti que les ressources humaines, financières et autres se réduisent ainsi.

Le Directeur et le Président ont soutenu la proposition de Costa Rica et ont annoncé que le Secrétariat facilitera ce rapprochement relatif à la question de la santé.

XVIII. Présentation du projet : « Centre d'entraînement en matière de gestion du risque à Saint-Domingue, République dominicaine »

L'Ambassadeur de la République dominicaine en Colombie, Son Excellence Héctor Galván a présenté les objectifs de l'entraînement des acteurs qui y participent, pour mener à bien la recherche, la consultation, recommandation. Il a parlé des phases pour la mise en œuvre du centre d'entraînement : construction, équipement, centre de documentation et d'informations, création de la structure de coordination, mise en opérations du centre et la gestion des ressources humaines. Il a rappelé la grande fréquence avec laquelle les événements catastrophiques frappent le pays. Ainsi, il a souligné l'importance du projet pour la République dominicaine et le besoin de le faire partager avec les pays. La présentation se trouve à l'**Annexe XVIII**. Le montant total du projet s'élève à 5,2 millions – la République dominicaine apportera 1,7 millions et il faut obtenir environ 3,5 millions.

Costa Rica a exprimé sa gratitude de l'exposition du projet. Il a demandé des éclaircissements sur la possible source de financement et a réitéré l'importance du centre. Par conséquent, il a exprimé des soucis pour la durabilité des opérations du Centre. **Honduras** a partagé cette préoccupation.

La **République dominicaine à travers Son Excellence José Serulle Ramia** a annoncé que ce projet disposait de tout le profil pour recevoir du financement. Ainsi, il a réitéré le besoin de ce centre d'entraînement qui est dirigé par le centre national d'urgences. Le centre sera au service des 25 pays de la Caraïbe comme moyen de réduire les risques de catastrophes dans nos pays. Il servira de lieu de rencontre et d'échange d'initiatives et de bonnes pratiques parmi les membres de l'AEC. **Haïti** s'est joint aux voix de félicitations dirigées à la République dominicaine et a réitéré que ce centre d'entraînement est critique offrant un appui complémentaire.

Venezuela a annoncé que dans cette présentation il notait de nouveau que le Secrétariat de l'AEC n'est pas l'organe d'exécution. Par conséquent, il n'entendait pas pourquoi c'était présenté comme un document de concept. La République bolivarienne de Venezuela a félicité les autorités de la République dominicaine de cette importante initiative et les a invitées à faire en sorte que l'AEC en soit informée à travers l'AEC aux pays membres sur sa mise en œuvre.

Le **Président** en a pris note et a dit qu'il suivrait les recommandations faites par les pays.

XIX. Présentation et discussion du programme de travail pour la période biennale 2012-2013

Le **Directeur Eduardo González** a fait référence au programme de travail 2012-2013 dans lequel l'on doit refléter toutes les décisions prises lors de cette réunion du Comité et inclure les initiatives présentées comme activités permanentes ou comme projets le cas échéant. De plus, il a expliqué que la nomenclature dans le programme de travail présenté s'accorde avec le Plan d'action d'Hyogo. Il a identifié tous les points du Programme de Travail 2011 avec l'objectif de les mettre à jour. Il a demandé l'élimination des points 10, 11, 29, 31 et 34. Avec cette explication, les pays ont approuvé la mise à jour.

Le **chef du Bureau régional de la Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes en Amérique, M. Ricardo Mena** a fait part de ses félicitations et a exprimé sa gratitude de cette action de rapprochement et d'alignement. Le Directeur a tiré au clair que ce document était simplement une ébauche ; il sera complété et éclairci vis-vis du procès-verbal de la réunion.

XX. Rapport sur l'état des contacts institutionnels par pays. (Secrétariat)

Le **Directeur** a rappelé que les documents seront circulés aux ministères et aux points focaux. La base de données des ministères est mise à jour régulièrement. Il a encouragé des commentaires de la part des pays pour que ceci soit bien fait. Ensuite, il a annoncé qu'une liste mise à jour sera envoyée aux points focaux après l'envoi du procès-verbal afin d'être révisée. Il a demandé aussi aux pays d'informer le Secrétariat de tout changement qui se produise.

XXI. Proposition du lieu et de la date de la prochaine réunion

Le **Directeur Eduardo González** a annoncé qu'en règle générale lors du Conseil des ministres qui se fixe en début d'année, l'on passe à la sélection des bureaux des Comités

Spéciaux. Avec les présidents, l'on fixe le lieu et la date de la prochaine réunion. **La réunion** a adopté cette proposition.

XXII. Autres questions

La **République dominicaine, à travers son représentant Son Excellence José Serulle**, a remercié infiniment Colombie, le Président, les autorités et le peuple colombien d'une réunion excellente. Il a mis en relief l'important travail réalisé par le Secrétariat. Il a rappelé les délibérations fructueuses guidées par un ordre du jour avec d'excellentes présentations et des initiatives diverses – ce qui est essentiel pour l'AEC. Il s'agit véritablement d'une organisation au service des peuples et des nations. Il a terminé son intervention en félicitant la Direction chargée de la réduction du risque de catastrophes de l'AEC d'avoir apporté toutes ces initiatives à l'attention de ce Comité.

Cuba s'est joint aux expressions de félicitations et a reconnu l'organisation d'une réunion réussie. Il a pris note du renforcement de l'AEC. D'autre part, il a réitéré la demande de faire circuler aux pays toutes les initiatives présentées pour leur approbation afin de les voir transformer en projets de l'AEC ainsi que leur inclusion dans le Programme de Travail.

Le **Directeur Eduardo González** de l'AEC a remercié la République dominicaine et Cuba de leurs remarques et, au nom du Secrétariat, il a remercié tous les pays de leur soutien, la qualité des initiatives présentées et les recommandations faites. Par ailleurs, il a exprimé sa gratitude au Ministère des Affaires étrangères de Colombie en tant que pays d'accueil et à la Direction chargée de la gestion du risque auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Justice de tout le soutien offert pendant une excellente réunion.

En outre, le **Directeur** Eduardo González a félicité tout particulièrement CEPREDENAC de son prix Sasakawa si mérité en matière de réduction de catastrophes des Nations Unies et ses actions de renforcer la résilience au sein de la région, ses efforts en matière de RRC et en vue de la mitigation et l'adaptation au changement climatique. Il a demandé que l'on approuve l'envoi d'une lettre de félicitations à CEPREDENAC – une demande qui a été approuvée de façon immédiate par tous les participants.

Le **Directeur** a également parlé de l'importance de poursuivre la mise à jour du Plan d'action de Saint-Marc ce qui est en vigueur jusqu'à novembre 2012.

Le **Président** Dr. Carlos Iván Márquez responsable de la gestion du risque auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Justice de Colombie, a remercié tous les pays présents, leurs représentants, et les conférenciers nationaux et internationaux d'avoir assisté au cours des journées de cet événement. Il a parlé de l'ordre du jour, de son contenu et des propositions.

M. Walter Cotte, Directeur de la Croix Rouge colombienne était reconnaissant de l'invitation et il a mentionné l'IDRL (lois, règles et principes devant guider les interventions internationales en cas de catastrophe). Le Directeur Walter Cotte a proposé d'envoyer toute l'information relative à cette question afin de faciliter sa mise en œuvre dans les pays de la région. Il a aussi encouragé la réalisation d'accords avec les pays afin de favoriser et d'accélérer l'aide en réponse aux catastrophes. Le **Directeur** a tiré au clair que ce document peut circuler à titre d'information. Il faudrait donc l'envoyer en trois langues au Secrétariat pour enfin le distribuer parmi les pays. Il a aussi remercié la Croix Rouge colombienne de son soutien.

CEPREDENAC a réitéré ses remerciements et a annoncé qu'à la prochaine réunion de CEPREDENAC, la République dominicaine sera invitée à présenter son projet qui s'intitule « *Centre d'entraînement en gestion du risque* ».

XXIII. Procès-verbal.

Le **Président** a passé en revue les deux journées de travail et a réitéré la gratitude de la présentation et de l'aperture de la Ministre adjointe des Affaires étrangères de Colombie, Dr. Mónica Lanzzeta Mutis. Il a exprimé sa satisfaction du lieu de la Réunion du Comité Spécial (*l'ancienne maison du Libérateur Simón Bolívar maintenant le Ministère des Affaires étrangères de Colombie*). Il a remercié les participants et le délégué de Venezuela d'avoir assumé la présidence pendant sa courte absence. Il a mis en relief de nouveau l'important travail réalisé par toutes les personnes ayant aidé à la réalisation de cette réunion.

Par la suite, le Président a annoncé que le Secrétariat disposera d'un délai d'un mois (30 jours ouvrables) pour remettre l'ébauche du procès-verbal à Costa Rica, en tant que rapporteur, et après avoir satisfait tous les critères, pourra le faire circuler aux membres.

Aruba a exprimé sa reconnaissance de l'attention qui caractérisait toute la séance. Il a manifesté que c'était une expérience plaisante après la longue période d'absence des réunions et de non participation aux activités de l'AEC.

XXIV. Clôture de la réunion

Le Président, Dr. Carlos Iván Márquez, a fait quelques remarques de remerciements, de félicitations et de solidarité entre nos peuples. Tout l'auditoire s'est mis de pied clôturant la réunion avec de vifs applaudissements.